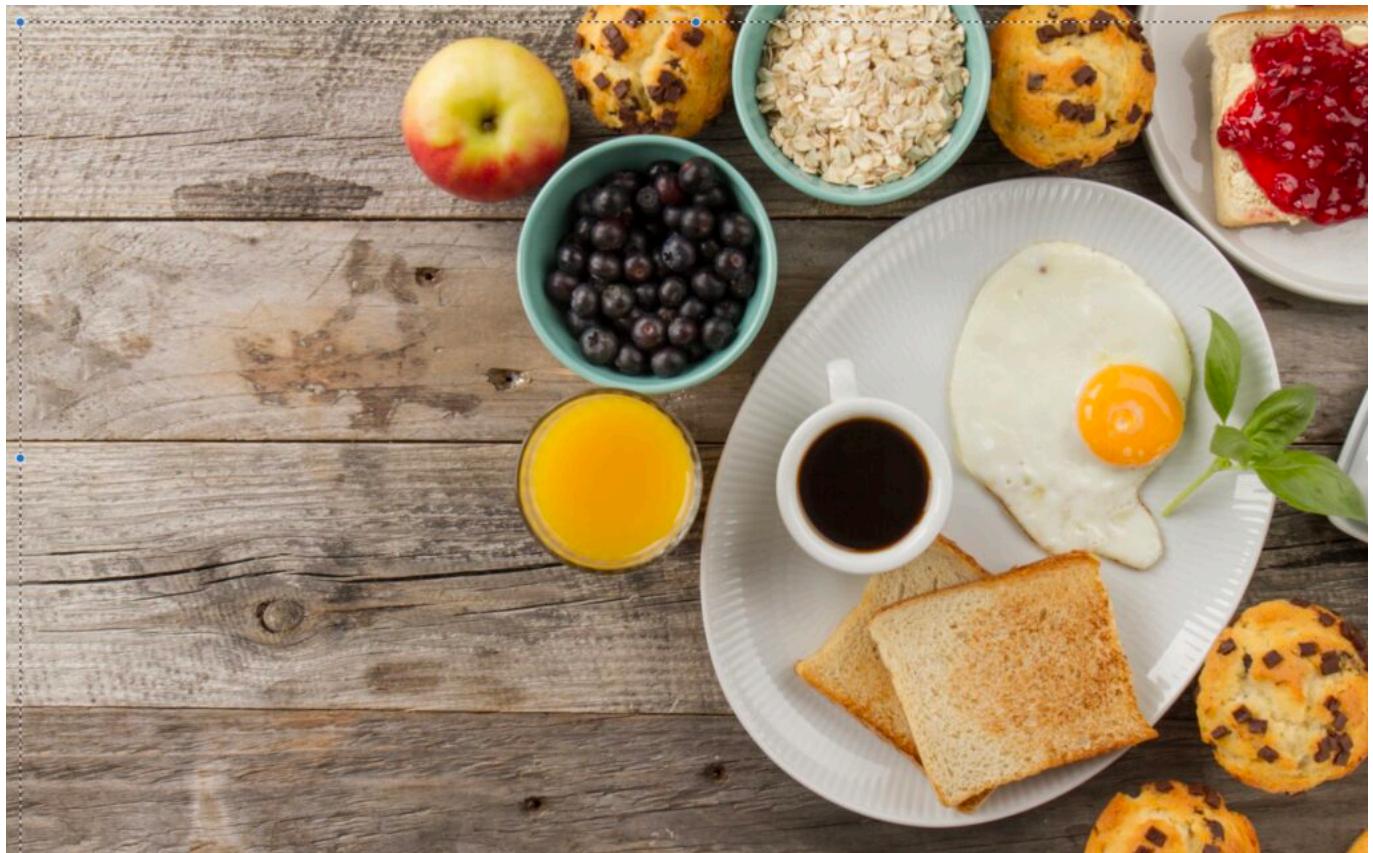


Ecrit par le 14 février 2026

Un café pour faire réseau à Orange



La [CPME 84](#) et le [Groupe Chopard](#) unissent leurs forces pour organiser, le 27 février prochain à Orange, un 'Café des Entrepreneurs' dédié aux Très petites et moyennes entreprises, commerçants et indépendants du Vaucluse. Un rendez-vous matinal, limité à 100 participants, pour favoriser les échanges directs et les synergies locales.

C'est dans cet esprit que la CPME 84 (Confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse) s'associe au Groupe Chopard pour proposer un moment d'échanges au plus près du terrain.

Tisser du lien dans un tissu économique dense

En Vaucluse, le tissu entrepreneurial repose majoritairement sur de petites structures. Plus de 90% des entreprises du département comptent moins de 10 salariés, confirmant le poids décisif des TPE dans l'économie locale. Artisanat, commerce de proximité, services aux entreprises : ces acteurs constituent l'ossature économique des bassins d'Orange, d'Avignon ou de Carpentras.

Se rencontrer sans désorganiser sa journée

Ecrit par le 14 février 2026

La CPME 84, qui revendique un rôle de représentation, d'accompagnement et de défense des intérêts des entrepreneurs auprès des pouvoirs publics, multiplie ainsi les formats favorisant l'information et la mise en réseau. Le 'Café des Entrepreneurs' s'inscrit dans cette dynamique : un temps court, concentré, pensé pour permettre aux dirigeants de se rencontrer sans désorganiser leur journée de travail.

Un format convivial, mais stratégique

Organisée dans les locaux de la concession Peugeot Orange, appartenant au Groupe Chopard, la rencontre se veut à la fois conviviale et opérationnelle. Autour d'un café, les participants pourront échanger cartes de visite, retours d'expérience et perspectives de collaboration.

Les infos pratiques

Café des Entrepreneurs. Vendredi 27 février 2026. De 8h30 à 10h30. Chez [Peugeot Orange Groupe Chopard](#), rue d'Allemagne à Orange. Sur inscription (dans la limite des 100 premières inscriptions) 04 90 14 90 90 contact@cpme84.org. Parking gratuit à proximité - co-voiturage possible.

Mireille Hurlin

Affaire Bompard : une démission d'office suspendue par le droit



Ecrit par le 14 février 2026

Condamné fin janvier par le tribunal judiciaire de Marseille, Yann Bompard a fait l'objet d'un arrêté de démission d'office pris par le préfet de Vaucluse. Mais le recours engagé devant le tribunal administratif de Nîmes suspend automatiquement cette décision.

L'onde de choc provoquée par la condamnation de Yann Bompard continue de produire ses effets, sur le terrain judiciaire comme institutionnel. Par un jugement rendu le 26 janvier 2026, le Tribunal judiciaire de Marseille a condamné l'élu à 18 mois d'emprisonnement avec sursis, 40 000€ d'amende et cinq ans d'inéligibilité assortis de l'exécution provisoire.

La mécanique automatique de la démission d'office

En application de l'[article L236 du Code électoral](#), [Thierry Suquet](#), le Préfet de Vaucluse a, dès le 27 janvier, prononcé la démission d'office de Yann Bompard de ses fonctions de conseiller départemental et de maire d'Orange. Deux jours plus tard, la même base juridique a conduit à une décision identique concernant son mandat de conseiller départemental et de président de l'intercommunalité du Pays d'Orange.

Le recours, clé de la suspension

Toutefois, le droit électoral prévoit que le dépôt d'un recours contre l'[arrêté préfectoral](#) suspend automatiquement ses effets. En saisissant le Tribunal administratif de Nîmes le 6 février, Yann Bompard a enclenché ce mécanisme. Concrètement, l'arrêté de démission d'office est gelé jusqu'à ce que la juridiction administrative statue sur la légalité de la décision préfectorale.

Une situation institutionnelle transitoire

Cette suspension place les collectivités concernées dans une phase d'attente juridiquement encadrée mais politiquement sensible. L'élu conserve provisoirement ses fonctions, alors même que la condamnation pénale demeure assortie de l'exécution provisoire.

Une audience très attendue

L'audience devant le [tribunal administratif de Nîmes](#) est fixée à vendredi 6 mars 2026. Elle devra trancher une question centrale : l'arrêté de démission d'office est-il juridiquement fondé au regard de la situation ?

Mireille Hurlin

[Fin de la 'dynastie' Bompard à la mairie d'Orange ?](#)

Ecrit par le 14 février 2026

Le préfet de Vaucluse démissionne d'office le maire d'Orange



Suite à la déclaration d'inéligibilité de 5 ans du maire d'Orange Yan Bompard, par le tribunal correctionnel de Marseille, Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse, vient de prendre un arrêté le déclarant démissionnaire d'office de son mandat. De quoi ouvrir désormais officiellement la porte à un retour 'inespéré' de son père Jacques Bompard, lors des prochaines élections municipales de mars prochain.

« Le 26 janvier 2026, le tribunal correctionnel de Marseille a condamné le maire d'Orange, Yann Bompard, à cinq ans d'inéligibilité, expliquent les services de la préfecture. En application de cette décision, le préfet de Vaucluse, Thierry Suquet, prend un arrêté le déclarant démissionnaire d'office de son mandat de maire. Par arrêté du 28 janvier 2026, le préfet de Vaucluse a, sur le fondement des dispositions du Code électoral suivantes, déclaré démissionnaire d'office monsieur Yann Bompard de ses

Ecrit par le 14 février 2026

fonctions de maire et, en conséquence, de conseiller municipal et de conseiller communautaire. »

Un nouveau maire d'ici 15 jours

« En effet, les dispositions du Code électoral ([article L230](#) à son 1°) prescrivent que ne peuvent être conseillers municipaux les individus privés du droit électoral. En conséquence, le conseiller municipal qui se trouve dans un cas d'inéligibilité est déclaré démissionnaire par le Préfet à l'issue du délai d'appel. Le tribunal correctionnel de Marseille ayant prononcé l'exécution provisoire de la peine, celle-ci doit s'appliquer immédiatement. En cas d'absence du maire, suspension, révocation ou toute autre cause, le maire est provisoirement remplacé dans la plénitude de ses fonctions par le 1er adjoint ([art L2122-17 du Code général des collectivités territoriales](#)). Pour élire un nouveau maire, il relève à présent du premier adjoint assurant la suppléance du maire démissionnaire de convoquer le conseil municipal sous un délai de 15 jours suivant la démission d'office ([article L2122-14 du CGCT](#)). »

La cité des princes va donc devoir se doter d'un nouveau maire qui assurera l'intérim jusqu'aux prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2026.

« Ma popularité reste intacte. »

Jacques Bompard

Stop ou encore? Encore un Bompard en lice pour la mairie d'Orange

Une décision qui toutefois ne met pas fin à l'ère Bompard dans la Cité des Princes puisque son père, Jacques Bompard, élu pour la 1re fois à la mairie en 1995 et inéligible depuis 2021 va, à 82 ans, reprendre du service en se lançant à fond dans la campagne des prochaines municipales. Et cela, grâce à une décision inespérée de la Cour d'Appel de Nîmes qui a décidé, hier, de mettre fin à son inéligibilité. « Je saisirai ma chance. Heureusement, il y a encore des juges libres qui jugent en droit » s'est-il félicité alors que la permanence électorale des Bompard de l'avenue Foch est toujours recouverte d'affiches des différentes campagnes depuis des années.

« Ma popularité reste intacte, affirme le patriarche. Je le vois bien quand je marche dans la rue, le coefficient de sympathie ne baisse pas. »

[Mairie d'Orange : un Bompard peut en cacher un autre](#)

Les détracteurs du clan Bompard n'ont pas de mots assez forts pour les fustiger et dénoncer le paradoxe : « Ils ne parlent que d'ordre, de respect des lois et des règles mais ils sont loin d'être exemplaires. Ils collectionnent les condamnations et pourtant ils sont toujours là. »

Ecrit par le 14 février 2026

Jacques Bompard, lui, répète à l'envi : « On ne change pas une équipe qui gagne. Depuis 30 ans, nous faisons notre possible pour améliorer cette ville, la rendre plus agréable, plus sûre, pour que les habitants s'y sentent bien. Pourquoi voulez-vous que je change de politique pour Orange ? Que j'y mette de l'insécurité, de la saleté ? La population nous fait confiance, on va encore tenter d'améliorer les choses dans ce 6^e mandat. On va faire le maximum, comme d'habitude avec amour et dévouement. » Des mots qui vont sans doute exaspérer un peu plus leurs opposants qui croyaient enfin venue la dernière heure des Bompard à la mairie.

Andrée Brunetti & L.G.

Une liste RN aux accents bompardiste ?

Alors que la liste RN aux Municipales 2026 menée par Jean-Dominique Artaud, est composée de 3 adjoints de Yann Bompard, le père, créateur de la Ligue du Sud, ne s'inquiète pas de cette concurrence fratricide à droite. « Les Orangeois me connaissent depuis des décennies, ils ne votent pas pour des étiquettes mais pour des individus en chair et en os. Les maires sont des élus de proximité, ils vivent comme eux, ils les croisent, ils leur parlent. Ils sont le visage de la vraie démocratie. »

Mairie d'Orange : un Bompard peut en cacher un autre

Ecrit par le 14 février 2026



Ceux qui hier avaient enterré la famille du maire d'Orange en sont peut-être pour leurs frais. Certes, la condamnation du fils demeure, il est bel et bien inéligible. En revanche, Jacques Bompard, pourrait lui, selon son avocat, faire campagne pour les Municipales des 15 et 22 mars, car la Cour d'Appel de Nîmes aurait réduit la durée de sa peine d'inéligibilité de 5 ans qui devait arriver à terme très bientôt.

[Fin de la 'dynastie' Bompard à la mairie d'Orange ?](#)

On se souvient que Jacques Bompard avait été condamné en appel, pour « prise illégale d'intérêt » dans une affaire immobilière pour un bien racheté par sa fille et son beau-fils, qui avaient au passage bénéficié d'une plus-value. La peine infligée au maire d'Orange était alors d'un an de prison avec sursis, 30 000€ d'amende et 5 ans d'inéligibilité. Mais la date de cette décision de justice de la Cour d'Appel du Gard est importante, c'était le 25 mars 2021. Donc, à quelques jours près, proche des dates du scrutin des deux

Ecrit par le 14 février 2026

tours des municipales prochaines, les 15 et 22 mars...

[Orange, Jacques Bompard contraint d'abandonner tous ses mandats](#)

Si le cas est avéré et confirmé par les magistrats de Nîmes, le feuilleton des Bompard à la mairie pourrrait connaître un nouvel épisode avec le père qui remplacerait le fils en mars 2026, après que le fils a succédé au père en novembre 2021. Ils ne renoncent pas, ils résistent en famille. Et même si certains Orangeois ont sévèrement jugé la condamnation du fils et du père pour des raisons analogues selon eux, « népotisme et appât du gain », d'autres ont souligné leur action à Orange, « Grâce à eux, la ville est redevenue calme, sûre, attractive, les policiers municipaux la quadrillent jour et nuit ». Jacques Bompard, maire pendant 26 ans entre 1995 et 2021, pourrait jouer les prolongations. Quant à Marie-Claire Bompard, sa femme, maire pendant 12 ans de Bollène, elle y est à nouveau candidate Ligue du Sud aux Municipales 2026, après 6 ans d'opposition.

Andrée Brunetti

Fin de la ‘dynastie’ Bompard à la mairie d’Orange ?

Ecrit par le 14 février 2026



Après le père contraint à démissionner en 2021, condamnation du fils ce lundi 26 janvier 2026. « Une peine de 5 ans d'Inéligibilité pour détournement de fonds publics avec application immédiate » c'est le jugement crucial du Tribunal de Marseille qui vient de mettre brutalement un terme au mandat de maire de Yann Bompard.

La Maison Bompard, c'est une affaire de famille depuis 1986. C'est cette année-là que Jacques Bompard avait été élu pour la 1ère fois député d'Orange et conseiller régional Front National. Tour à tour passé par le parti frontiste puis par le Mouvement pour la France de Philippe de Villiers, il avait créé son propre parti « La Ligue du Sud » en 2010 et enchaîné mandats locaux et nationaux avant d'être acculé à quitter le pouvoir pour « prise illégale d'intérêt » au bout de 35 ans de vie publique et céder le fauteuil de maire à son fils en novembre 2021.

Même scénario pour Yann Bompard.. Le couperet vient de tomber. Il était suspecté « d'avoir occupé un emploi fictif » comme salarié de la députée RN de la 4ème circonscription de Vaucluse, Marie-France Lorho. Entre novembre 2021 et février 2023, il aurait touché indûment 43 000€ de salaire brut, soit 75 000€ net aux dépens de l'Assemblée Nationale. La Procureure de la République à Marseille, s'était demandée, lors des audiences en décembre dernier, comment il pouvait à la fois occuper son poste de maire d'Orange, celui de Président de la Communauté de Communes du Pays d'Orange, celui de Conseiller Départemental et enfin, même à mi-temps, de collaborateur de la parlementaire. « Il s'agit bel et bien d'enrichissement personnel » avait-elle martelé avant de requérir 2 ans de prison avec sursis, une amende de 40 000€ et 5 ans d'inéligibilité avec exécution provisoire ».

Ecrit par le 14 février 2026



Marie-France Lorho ©www.mariefrancelorho.fr

Lors du procés, il avait évoqué tout le travail qu'il avait accompli pour la députée. Rédaction de discours, courriers, mails, veille médiatique sur internet et surtout relationnel. et avait conclu « J'ai ma conscience pour moi ».

Fin de partie pour le bastion des Bompard à Orange. A moins de 50 jours des Municipales, les cartes sont rebattues dans La Cité des Princes . Puisqu'on apprend lors du même jugement que la députée RN Marie-France Lorho employeur de Yann Bompard, est condamnée à 18 mois de prison avec sursis, 5 ans d'inéligibilité et 10 000 € d'amende. Elle ne peut donc pas rester candidate aux municipales des 15 et 22 mars à Orange sur la liste RN. En revanche, elle peut conserver jusqu'à son terme son mandat de députée.

Ecrit par le 14 février 2026



©Ville d'Orange

Andrée Brunetti

Un hélicoptère de la base aérienne d'Orange s'est posé en catastrophe à Uzès

Ecrit par le 14 février 2026



« Ce mercredi 21 janvier, vers 19h, un hélicoptère AS555 Fennec de l'escadron 1/65 'Alpilles' de la base aérienne 115 d'Orange-Caritat a été victime d'une perte de contrôle lors d'une mission d'entraînement », explique le Ministère des Armées dans un communiqué.

Dans ces circonstances les pilotes de l'appareil ont réalisé 'un posé d'urgence' au niveau d'une zone non habitée à proximité de l'aérodrome d'Uzès. Une manœuvre particulièrement délicate en raison de la nuit.

Une mission de recherche et de sauvetage a aussitôt été lancée pour localiser l'appareil et récupérer ses occupants. « Les trois membres composant l'équipage sont indemnes. La situation est sous contrôle », indique le ministère qui n'a pas précisé dans quel état se trouvait l'appareil.

Dans la foulée, le BEA-É (Bureau enquêtes accidents pour la sécurité de l'aéronautique d'État) a ouvert une enquête pour établir les circonstances et les causes de cet incident. Dans le même temps, une enquête de commandement ainsi qu'une judiciaire ont été aussi ouvertes.

[Escadron Alpilles : un demi-siècle à défendre le ciel de France](#)

Ecrit par le 14 février 2026

L'escadron a célébré ses 50 ans en 2025

Créé à Boufarik en Algérie en 1955, l'escadron d'hélicoptères Alpilles a été rapatrié en France en 1964. Sa naissance officielle remonte à 1975 quand il a été installé à Istres avant de rejoindre la base aérienne 115 d'Orange-Caritat en 2011. L'escadron assure, grâce à ses hélicoptères Fennec, des missions de police de l'air, d'assistance sauvetage de jour comme de nuit ainsi que d'entraînement. Il est notamment intervenu pour la protection aérienne de la coupe du monde de rugby en 2023, des jeux olympiques et paralympiques Paris 2024 ou bien encore du sommet l'Otan à Copenhague l'an dernier.

L'escadron, qui monte en puissance dans sa lutte contre les drones, sera doté d'ici quelques années du futur H160 Guépard d'Airbus-helicopters. D'ici là, il opère toujours avec ses hélicoptère bimoteur léger Fennec que l'armée de l'Air & de l'Espace possède depuis les années 1990.

Le dernier incident sur Fennec remonte à 2023

Selon notre confrère [Laurent Lagneau](#) du site [opex360.com](#) « le dernier incident ayant impliqué un Fennec remontait au 25 août 2023, en Guyane, lors d'une patrouille serrée de deux appareils de ce type. Selon le rapport d'enquête du BEA-É, 'l'événement' avait été causé par une 'perte de portance en courte finale d'un hélicoptère Fennec, au cours d'une présentation en patrouille serrée, ayant provoqué un atterrissage dur de l'équipier'. »

Par ailleurs, en Vaucluse c'est en novembre dernier qu'[un hélicoptère militaire allemand s'était crashé dans un champs désert à proximité de la commune de Viens](#). L'appareil de combat, un modèle Tigre qui participait à un exercice mené avec la base école du 2^e Régiment d'hélicoptère de combat (RHC) du Luc dans le Var, avait percuté une ligne à très haute tension avant de se poser en catastrophe. Les deux pilotes s'en étaient sortis indemne.

L.G.

[Un hélicoptère militaire allemand Tigre se crash à Viens](#)

74e Concours des Vins à Orange avec 1660 échantillons à juger selon une nouvelle

Écrit par le 14 février 2026

notation



Créé en 1952, il est le plus ancien concours de la Vallée du Rhône. Il se positionne parmi les grands concours de France, comme Mâcon ou Lyon, et il est reconnu pour sa rigueur, la méthodologie de son échantillonnage et le professionnalisme de son organisation.

Surtout, il révèle les talents des terroirs de la Vallée du Rhône, Côtes-du-Rhône, Côtes-du-Rhône Villages, Ventoux, Luberon, Costières de Nîmes, Clairette et Crémant de Die, Clairette de Bellegarde avec une nouvelle couleur qui s'ajoute au trio rouge - rosé - blanc : le vin orange.

Tout le monde le sait, la filière de la vigne traverse une crise globale : déconsommation, caprices du climat, concurrence mondiale, tarifs douaniers à l'export et *Dry January*. Du coup, [Anne Mouralis](#), la directrice de cette 74e édition prévient : « Il y a moins d'échantillons cette année (1660 en tout, soit -8%) car les vignerons les paient donc, avec la crise, ils en présentent moins, ils ne concourent pas pour toutes leurs cuvées. L'an dernier, nous avons décerné 502 médailles, 262 d'or, 213 d'argent et 27 de bronze pour 178 domaines, 284 caves et 19 négocios soit 1 704 échantillons primés. »

Une reconnaissance qui a de l'impact

Les jurés (un peu moins de 600 cette année) sont des vignerons, des œnologues, des courtiers, des importateurs, des amateurs éclairés et des journalistes spécialisés en vitiviniculture, ils sont 4 par table et jugent les cuvées à l'aveugle.

Cette compétition a un impact réel sur les ventes. Plus de 50% des consommateurs font confiance aux

Ecrit par le 14 février 2026

étiquettes « Concours d'Orange » apposées sur le col des bouteilles et la valorisation est estimée entre 2M et 2,5M€ supplémentaires sur le marché, une plus-value non négligeable.

En l'absence du président du concours, Michel Bernard, souffrant, Anne Mouralis précise : « Pour aller de caveau en domaine, à la recherche de tous les échantillons, nos 4 préleveurs parcourront plus de 8 000km puisqu'ils vont dans la Drôme, toute la Vallée du Rhône, le Ventoux, le Luberon et le Duché d'Uzès ».

Une nouvelle notation

Elle ajoute : « Pour renforcer la fiabilité des dégustations, la fiche de notation va évoluer. Il n'y aura pas seulement l'aspect, la couleur, le nez et le goût. Mais aussi l'harmonie, l'intensité, l'absence de défaut. Pour que nos vins primés soient plus lisibles à l'étranger, en 2027, ils vont être notés sur 100, comme le fait le critique américain Robert Parker. Mais cette année on aura les deux, à la fois la médaille et la note globale ».

Autre nouveauté, cette année, le déjeuner de gala organisé d'habitude dans la Salle Dufays à Châteauneuf-du-Pape avec les dégustateurs, vignerons, invités de marque et élus n'aura pas lieu le samedi 7 février. « L'époque est à l'austérité, à l'économie, cela représente une économie de 10 000€. Mais nous espérons qu'en 2027, pour les 75 ans du Concours des Vins d'Orange, la filière retrouvera des couleurs et nous pourrons à nouveau nous retrouver pour un moment festif et gourmand autour d'un délicieux repas concocté par notre traiteur », a conclu Anne Mouralis.

Contact : www.concoursvins@orange.fr

DPE, un bol d'air pour le logement, au risque de tendre les prix

Ecrit par le 14 février 2026



À compter du 1er janvier 2026, la réforme du diagnostic de performance énergétique devrait faire sortir 850 000 logements du statut de passoire thermique. Une évolution attendue dans un marché locatif sous tension, mais qui pourrait aussi peser sur les prix, y compris en Vaucluse.

Le marché immobilier s'apprête à intégrer un changement technique aux effets très concrets. Le 1er janvier 2026 entre en vigueur un nouveau mode de calcul du diagnostic de performance énergétique ([DPE](#)), destiné à corriger un biais défavorable aux logements chauffés à l'électricité. À la clé, **environ 850 000 biens** jusque-là classés F ou G pourraient voir leur note s'améliorer sans travaux, modifiant sensiblement l'équilibre du marché.

Ecrit par le 14 février 2026



Copyright MMH

Un ajustement méthodologique aux conséquences massives

La réforme repose sur la révision du coefficient de conversion de l'électricité, jusqu'ici fixé à 2,3, et abaissé à 1,9, contre 1 pour les autres sources d'énergie (gaz ou le bois). Ce coefficient, utilisé pour traduire l'énergie finale en énergie primaire dans le calcul du [DPE](#), pénalisait jusqu'à présent les logements électriques par rapport aux autres modes de chauffage.

Cette évolution devrait permettre de reclasser près de 850 000 logements, sur les 4,8 millions de passoires thermiques recensées en France en 2023. Elle vise également à rapprocher la méthodologie française de celle en vigueur dans d'autres pays européens comme l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, ou encore la Belgique, où l'électricité est moins pénalisée dans l'évaluation énergétique des logements.

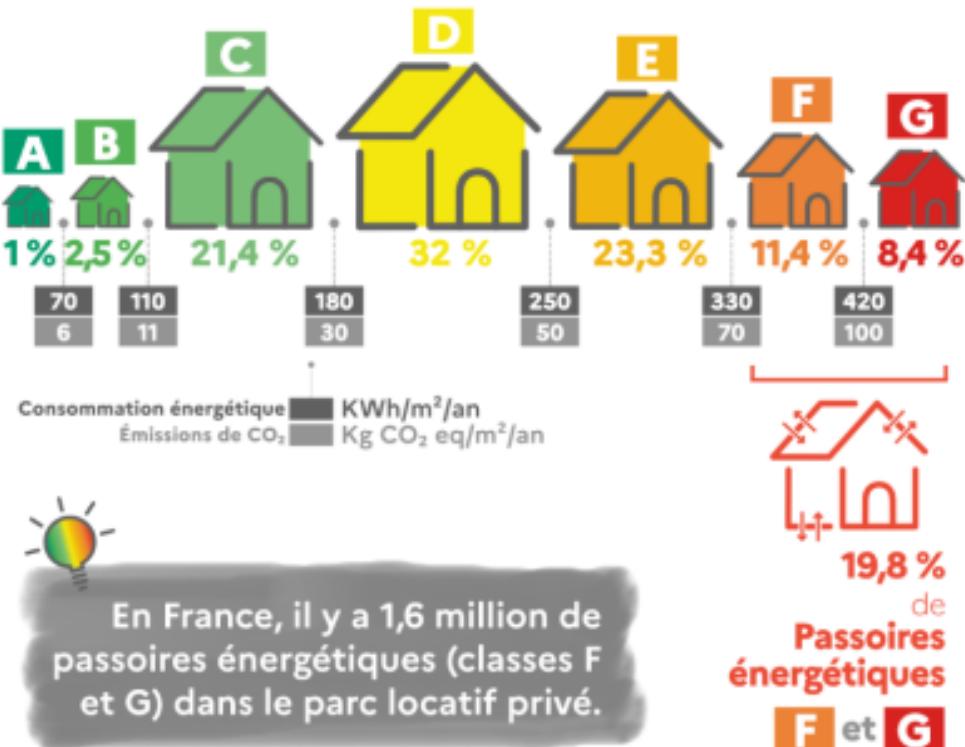
Un soulagement pour un marché locatif sous tension

Cette réforme intervient dans un contexte de raréfaction de l'offre locative. Depuis [janvier 2025](#), les logements classés G sont interdits à la location, tandis que les logements F le seront à partir de 2028. Par

Ecrit par le 14 février 2026

ailleurs, les biens classés F ou G ne peuvent plus faire l'objet d'une revalorisation de loyer depuis 2022. Dans ce cadre, la sortie de plusieurs centaines de milliers de logements du statut de passoire énergétique pourrait desserrer partiellement l'étau, notamment dans les territoires où le parc ancien est dominant.

Les passoires énergétiques du parc locatif privé

Données au 1^{er} janvier 2022

Copyright www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

En Vaucluse

En [Vaucluse](#), cette évolution pourrait avoir un impact notable. Le département se caractérise par une part importante de logements construits avant les premières réglementations thermiques, notamment dans les centres anciens d'Avignon, Carpentras ou Orange, où le chauffage électrique est largement répandu. La réforme pourrait donc permettre la remise sur le marché de logements jusqu'ici contraints, sans pour autant régler les enjeux structurels de rénovation.

Ecrit par le 14 février 2026

LOG T1 - Évolution du nombre de logements par catégorie en historique depuis 1968

Catégorie de logement	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2010	2015	2021
Ensemble	128 138	156 055	180 712	211 714	234 367	277 833	295 359	314 424
Résidences principales	112 509	131 337	152 731	177 993	199 935	232 793	244 033	256 118
Résidences secondaires et logements occasionnels	6 052	9 303	12 965	16 330	16 429	20 094	22 774	27 123
Logements vacants	9 577	15 415	15 016	17 391	18 003	24 946	28 553	31 183

(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2024.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2010 au RP2021 exploitations principales.

Copyright INSEE état des logements Vaucluse

Des logements toujours énergivores

Si la note administrative évolue, la performance réelle des bâtiments reste inchangée. Les logements concernés demeurent, dans de nombreux cas, mal isolés. La réforme modifie l'étiquette énergétique, mais non la qualité thermique intrinsèque du bâti. Un point régulièrement souligné par les acteurs publics de la rénovation énergétique, qui alertent sur le risque de retarder certains travaux pourtant nécessaires à moyen terme.

Une mise à jour simplifiée, mais un contrôle limité

Sur le plan opérationnel, les propriétaires n'auront pas à refaire de diagnostic. Les DPE réalisés avant 2026 pourront être mis à jour gratuitement sur la plateforme de [l'Ademe](#), sans nouvelle intervention sur site.

La fiabilité du DPE

Cette simplification s'inscrit toutefois dans un contexte de fragilisation de la fiabilité du DPE. Plusieurs études sectorielles font état d'incohérences statistiques et d'une progression des surévaluations, notamment dans les zones tendues, où la pression réglementaire est la plus forte. Les capacités de contrôle demeurent limitées, alors même que les enjeux financiers sont importants.

Ecrit par le 14 février 2026



Copyright Freepik

Un effet mécanique sur les prix

La reclassification énergétique pourrait également influer sur les prix de vente et de location. Les données notariales montrent que l'étiquette énergétique pèse lourdement sur la valorisation des biens. En 2024, une maison classée G se vendait en moyenne 25% moins cher qu'une maison classée D, et 18 % de moins pour une F. Pour les appartements, les écarts atteignaient respectivement 17 % et 10 %. En Vaucluse, où le pouvoir d'achat immobilier est plus contraint que dans les grandes métropoles, une amélioration automatique des notes pourrait contribuer à une hausse mécanique des prix, au détriment des ménages modestes et des primo-accédants.

D'autres évolutions à venir

La réforme du DPE ne constitue qu'une étape. D'autres ajustements sont à l'étude, notamment une [proposition de loi](#) visant à permettre la sortie temporaire de certains logements du statut de passoire énergétique sous condition d'un engagement de travaux dans un délai encadré. Autant de signaux qui traduisent la recherche d'un équilibre délicat entre maintien de l'offre et ambition climatique.

Calista Contat-Dathey

Ecrit par le 14 février 2026

Orange : comment La Tourre devient un modèle de transformation urbaine



À Orange, la résidence de La Tourre, construite dans les années 1960, sort de sa mauvaise réputation grâce à une convention de coopération ambitieuse entre Grand Delta Habitat, les services de l’État et les forces de l’ordre. Sécurité renforcée, réhabilitation massive du patrimoine, nouveaux services et gros investissements : ce partenariat illustre une stratégie intégrée où rénovation urbaine et tranquillité résidentielle convergent pour améliorer concrètement la vie des habitants.

La visite officielle de la résidence de La Tourre, début décembre, a mis en lumière les avancées permises par la convention signée en juin dernier entre Grand Delta Habitat, la Préfecture de Vaucluse, les Procureurs d’Avignon et de Carpentras, la Police nationale et la Gendarmerie. Ce dispositif institutionnel inédit vise à renforcer la communication entre partenaires, accélérer les interventions en

Ecrit par le 14 février 2026

cas de trouble et coordonner la prévention locale de la délinquance.

Une convention qui change la donne

Pour le Préfet de Vaucluse, il s'agit «d'assurer d'abord la sécurité du quotidien» pour garantir la liberté et la fraternité dans les quartiers. Cette approche combine présence policière accrue et actions de terrain, notamment l'éradication de points de deal actifs.

Réhabilitation : des chiffres et des transformations visibles

Au cœur du projet, une réhabilitation lourde de 13,17M€ HT, entièrement financée par Grand Delta Habitat avec l'appui de prêts institutionnels, remodele profondément le quartier. Sur le plan du bâti, les chantiers affichent d'importantes avancées: Isolation thermique par l'extérieur terminée, avec une amélioration notable du confort et des charges énergétiques. 90% du bardage finalisé, offrant une nouvelle identité architecturale. 80% des parties communes rénovées, incluant sols, sanitaires, installations électriques et gaz. Sécurisation accrue avec changement des portes palières, renforcement des accès et extension du parc de vidéoprotection. La performance énergétique progresse également : la résidence passe du DPE (Diagnostic de performance immobilier) E au DPE C, ce qui allège durablement les charges pour les familles et valorise le patrimoine.

Une vie de quartier repensée

La transformation de La Tourre ne se limite pas au bâti. Les espaces extérieurs ont été redessinés via des plantations, la création d'espaces de jeux, la pose de mobilier urbain, afin de favoriser la convivialité et l'appropriation du lieu par les habitants.

Ecrit par le 14 février 2026



Ecrit par le 14 février 2026

Copyright Grand Delta Habitat

Une crèche de 24 places

Parallèlement, une crèche de 24 places a été aménagée au sein du bâtiment A, financée à hauteur de 920 000€ en concertation avec la Ville d'Orange et la CAF (Caisse d'allocations familiales). Ce nouvel équipement, issu de la transformation de logements existants, illustre l'ambition de consolider les services de proximité dans le quartier et de répondre à des besoins quotidiens.

Répondre aux besoins des familles

Michel Gontard, président de Grand Delta Habitat, évoque ce projet comme une réponse concrète aux besoins des familles, symbole d'un renouvellement urbain pensé pour et avec les habitants.

Un modèle pour l'avenir

La convention va au-delà de La Tourre : elle s'inscrit dans une politique plus large de Grand Delta Habitat qui, après la fusion de 2023, est devenue la première coopérative HLM de France, gérant près de 44 547 logements et accompagnant plus de 90 000 personnes dans leur parcours résidentiel.

Vers une modélisation duplicable

Dans ce contexte, d'autres conventions et partenariats sont développés pour renforcer la sécurité, fluidifier les procédures administratives et encourager l'investissement dans des travaux structurants. L'expérience de La Tourre, où coopération institutionnelle rime avec progrès tangible, pourrait servir de référence pour des opérations similaires ailleurs en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Mireille Hurlin

Ecrit par le 14 février 2026



Copyright Grand Delta Habitat